

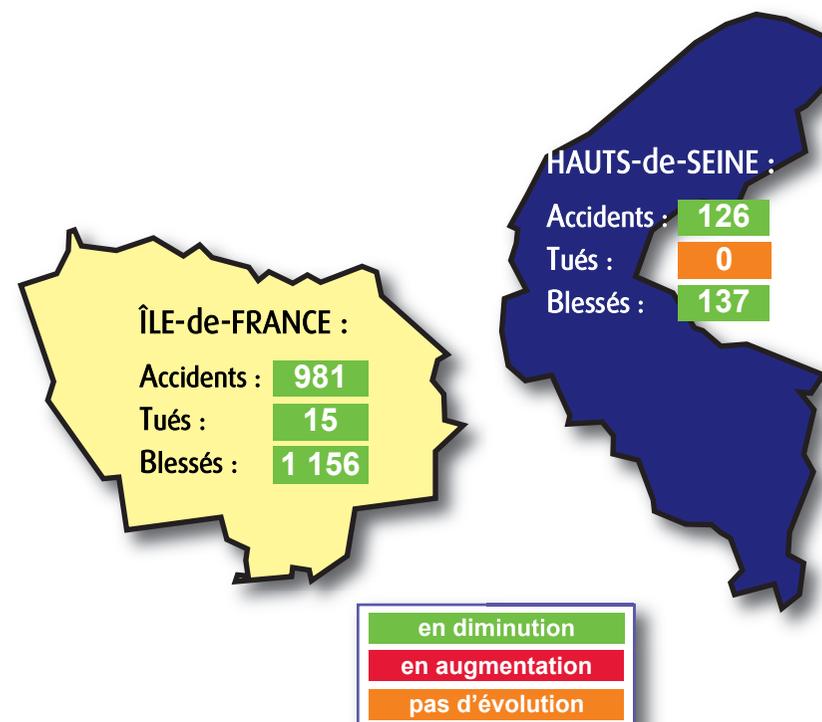
**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
 VIVRE, ENSEMBLE.**

L'accidentalité routière dans les Hauts-de-Seine

Baromètre du mois de **février 2021**

Données provisoires
 (issues des remontées rapides et bilans consolidés)
 comparées aux données consolidées de 2020

PARIS, le 15 mars 2021



Bilan du mois	Accidents corporels	Personnes tuées à trente jours	Blessés
Février 2021 (provisoires rapides)	126	0	137
Février 2020 (chiffres consolidés)	177	0	218
Différences 2021 / 2020	- 51	0	- 81
Évolutions 2021 / 2020	- 28,8 %	0,0 %	- 37,2 %
Évolutions "Île-de-France" 2021 / 2020	- 24,2 %	- 16,7 %	- 25,5 %
Évolutions "France" 2021 / 2020	- 22,0 %	- 20,0 %	- 23,0 %

Usagers tués en 2021	0	15	18	25	45	65	Âge indéterminé	Total 2021	Part en %
	- 14 ans	- 17 ans	- 24 ans	- 44 ans	- 64 ans	ans et plus			
								0	0 %
								0	0 %
				1				1	50 %
					1			1	50 %
								0	0 %
Autres usagers								0	0 %
Total 2021	0	0	0	1	1	0	0	2	
Part (en %)	0 %	0 %	0 %	50 %	50 %	0 %	0 %		100 %

Accidents mortels du mois : 0 personne tuée en février 2021

	Janvier (remontées rapides)	Février (remontées rapides)	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Cumul 2021	Cumul 2020	Différence 2021 / 2020	Évolution 2021 / 2020	Évolution Île-de-France 2021 / 2020
Accidents	170	126											296	394	- 98	- 24,9 %	- 24,4 %
Tués	2	0											2	3	- 1	- 33,3 %	- 15,2 %
Blessés	193	137											330	451	- 121	- 26,8 %	- 24,9 %

Bilan de l'année glissante

	Accidents corporels	Personnes tuées à 30 jours	Blessés
Mars 2020 / Février 2021	1 847	22	2 102
Mars 2019 / Février 2020	2 469	25	2 863
Différences 2021 / 2020	- 622	- 3	- 761
Évolutions 2021 / 2020	- 25,2 %	- 12,0 %	- 26,6 %
Évolutions Île-de-France 2021 / 2020	- 23,1 %	- 13,6 %	- 26,3 %
Évolutions France 2021 / 2020	- 24,0 %	- 25,0 %	- 25,0 %

AVERTISSEMENT : les données présentées dans ce baromètre sont issues du système dit des « remontées rapides ATB » (A pour accidents corporels de la circulation routière, T pour personnes décédées dans les 30 jours suivant l'accident, B pour victimes non décédées) suivi par les forces de police et de gendarmerie. Fournies en début du mois suivant le mois considéré, elles correspondent donc à des estimations provisoires, moins consolidées que les données définitives qui font l'objet d'un Bulletin d'Analyse d'Accident Corporel renseigné par les forces de l'ordre. Elles sont comparées aux données consolidées de l'année précédente ou de la période plurimensuelle équivalente puis elles sont comparées aux données définitives lorsque celles-ci sont disponibles (fin du 1^{er} semestre).